

# NÉOBSIA CAPITAL OBSÈQUES - MUTEX - 01/07/2025

Contrat d'assurance prévoyance obsèques vie entière <sup>(1)</sup> – Tableau comparatif des cotisations <sup>(2)</sup>

Ce tableau a pour objet de comparer les différentes modalités de cotisations et n'a pas de valeur contractuelle



Exemple pour une souscription à l'âge de **50 ans** et un capital obsèques garanti de 5 000 € <sup>(3)</sup>

Type de paiement	Durée de paiement	Cotisation annuelle	Cumul des cotisations payées en cas de décès à :						
			55 ans	65 ans	70 ans	75 ans	80 ans	85 ans	90 ans
<b>Viager</b>	Jusqu'au décès	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA
<b>Temporaire</b>	25 ans	356	1 778	3 556	5 334	7 111			8 889
	20 ans	405	2 026	4 051	6 077				8 102
	15 ans	494	2 470	4 940					7 410
	10 ans	678	3 392						6 784
	5 ans	1 240							6 201
<b>Unique</b>	Une seule fois	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA

**Garanties incluses dans la cotisation au titre du contrat** (assistance ou autres) : versement d'un capital garanti lors du décès de l'assuré, pour régler tout ou partie des frais d'obsèques. Des garanties d'assistance sont incluses dans le contrat.

**Modalités de revalorisation ou d'indexation prévues au contrat** : revalorisation annuelle du capital obsèques, via le versement de la participation aux bénéfices. Il existe également une revalorisation du capital post-mortem. À la suite du décès de l'assuré, la revalorisation du capital intervient à compter du jour suivant la date de connaissance du décès de l'assuré par Mutex et jusqu'à la date de réception de la totalité des pièces nécessaires au paiement des prestations.

(1) Capital versé au bénéficiaire du contrat quels que soient la date du décès et le total des cotisations versées, sous réserve des carences et exclusions contractuelles.

(2) Les cotisations ci-dessus ne prennent pas en compte les garanties optionnelles non incluses dans la cotisation.

(3) Le montant de 5 000 € a été choisi à titre d'exemple car il est proche du coût moyen des obsèques en France hors marbrerie.

## Harmonie Mutuelle

Mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité, immatriculée au répertoire Sirene sous le numéro Siren 538 518 473.  
Numéro LEI 969500JLU5ZH89G4TD57. Siège social : 143, rue Blomet - 75015 Paris

## MUTEX

Société anonyme au capital de 37 302 300 euros - Entreprise régie par le Code des assurances - RCS Nanterre 529 219 040  
Siège social : 140, avenue de la République - 92320 Châtillon

# NÉOBSIA CAPITAL OBSÈQUES - MUTEX - 01/07/2025

Contrat d'assurance prévoyance obsèques vie entière – Tableau comparatif des valeurs de rachat <sup>(1)</sup>

Ce tableau a pour objet de comparer les différentes valeurs de rachat et n'a pas de valeur contractuelle



Exemple pour une souscription à l'âge de **50 ans** et un capital obsèques garanti de 5 000 €

Type de paiement	Durée de paiement	Valeur de rachat au bout de :								
		5 ans	10 ans	15 ans	20 ans	25 ans	30 ans	35 ans	40 ans	45 ans
<b>Viager</b>	Jusqu'au décès	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA
<b>Temporaire</b>	25 ans	981	1 958	2 933	3 938	5 074	5 057	5 043	5 033	5 026
	20 ans	1 216	2 447	3 715	5 095	5 074	5 057	5 043	5 033	5 026
	15 ans	1 637	3 324	5 119	5 095	5 074	5 057	5 043	5 033	5 026
	10 ans	2 510	5 144	5 119	5 095	5 074	5 057	5 043	5 033	5 026
	5 ans	5 171	5 144	5 119	5 095	5 074	5 057	5 043	5 033	5 026
<b>Unique</b>	Une seule fois	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA

(1) Les valeurs de rachat ne sont pas équivalentes aux primes versées car il ne s'agit pas d'un contrat de type épargne mais d'un contrat de type prévoyance. Par ailleurs, en cas de non-paiement des primes, la valeur du contrat et donc des valeurs de rachat sera réduite.

## Harmonie Mutuelle

Mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité, immatriculée au répertoire Siren sous le numéro Siren 538 518 473. Numéro LEI 969500JLU5ZH89G4TD57. Siège social : 143, rue Blomet - 75015 Paris

## MUTEX

Société anonyme au capital de 37 302 300 euros - Entreprise régie par le Code des assurances - RCS Nanterre 529 219 040  
Siège social : 140, avenue de la République - 92320 Châtillon

# NÉOBSIA PRESTATIONS OBSÈQUES - MUTEX - 01/07/2025

Contrat d'assurance prévoyance obsèques vie entière <sup>(1)</sup> – Tableau comparatif des cotisations <sup>(2)</sup>

Ce tableau a pour objet de comparer les différentes modalités de cotisations et n'a pas de valeur contractuelle



Exemple pour une souscription à l'âge de **50 ans** et un capital obsèques garanti de 5 000 € <sup>(3)</sup>

Type de paiement	Durée de paiement	Cotisation annuelle	Cumul des cotisations payées en cas de décès à :						
			55 ans	65 ans	70 ans	75 ans	80 ans	85 ans	90 ans
<b>Viager</b>	Jusqu'au décès	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA
<b>Temporaire</b>	25 ans	356	1 778	3 556	5 334	7 111			8 889
	20 ans	405	2 026	4 051	6 077				8 102
	15 ans	494	2 470	4 940					7 410
	10 ans	678	3 392						6 784
	5 ans	1 240							6 201
<b>Unique</b>	Une seule fois	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA

**Garanties incluses dans la cotisation au titre du contrat** (assistance ou autres) : financement de tout ou partie des obsèques grâce à un capital garanti.

Ce capital est directement lié à l'une des trois formules de prestations obsèques au choix :

- Essentielle : avec un capital de 3 500 € ;
- Exigence : avec un capital de 4 500 € ;
- Sérénité : avec un capital de 6 000 €.

Notre partenaire et opérateur funéraire, La Maison des Obsèques (LMO)<sup>(\*)</sup>, veillera à la réalisation de la prestation choisie par l'assuré.

Des garanties d'assistance sont incluses dans le contrat.

Au moment du décès, le capital sera versé à concurrence du coût des obsèques :

- à La Maison des Obsèques conformément à la formule choisie<sup>(\*)</sup>
- ou à défaut à la (les) personne(s) qui en aura (auront) acquitté la facture (sur présentation de cette dernière)

**Modalités de revalorisation ou d'indexation prévues au contrat** : revalorisation annuelle du capital obsèques, via le versement de la participation aux bénéfices.

Il existe également une revalorisation du capital post-mortem. À la suite du décès de l'assuré, la revalorisation du capital intervient à compter du jour suivant la date de connaissance du décès de l'assuré par Mutex et jusqu'à la date de réception de la totalité des pièces nécessaires au paiement des prestations.

*(\*) L'assuré conserve, jusqu'au dénouement du contrat, le libre choix de l'opérateur funéraire chargé de l'organisation des funérailles, y compris dans le cas où un opérateur funéraire a été désigné dans le contrat.*

(1) Capital versé au bénéficiaire du contrat quels que soient la date du décès et le total des cotisations versées, sous réserve des carences et exclusions contractuelles.

(2) Les cotisations ci-dessus ne prennent pas en compte les garanties optionnelles non incluses dans la cotisation.

(3) Le montant de 5 000 € a été choisi à titre d'exemple car il est proche du coût moyen des obsèques en France hors marbrerie.

## Harmonie Mutuelle

Mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité, immatriculée au répertoire Siren sous le numéro Siren 538 518 473.  
Numéro LEI 969500JLU5ZH89G4TD57. Siège social : 143, rue Blomet - 75015 Paris

## MUTEX

Société anonyme au capital de 37 302 300 euros - Entreprise régie par le Code des assurances - RCS Nanterre 529 219 040  
Siège social : 140, avenue de la République - 92320 Châtillon

# NÉOBSIA PRESTATIONS OBSÈQUES - MUTEX - 01/07/2025

Contrat d'assurance prévoyance obsèques vie entière – Tableau comparatif des valeurs de rachat <sup>(1)</sup>

Ce tableau a pour objet de comparer les différentes valeurs de rachat et n'a pas de valeur contractuelle



Exemple pour une souscription à l'âge de **50 ans** et un capital obsèques garanti de 5 000 €

Type de paiement	Durée de paiement	Valeur de rachat au bout de :								
		5 ans	10 ans	15 ans	20 ans	25 ans	30 ans	35 ans	40 ans	45 ans
<b>Viager</b>	Jusqu'au décès	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA
<b>Temporaire</b>	25 ans	981	1 958	2 933	3 938	5 074	5 057	5 043	5 033	5 026
	20 ans	1 216	2 447	3 715	5 095	5 074	5 057	5 043	5 033	5 026
	15 ans	1 637	3 324	5 119	5 095	5 074	5 057	5 043	5 033	5 026
	10 ans	2 510	5 144	5 119	5 095	5 074	5 057	5 043	5 033	5 026
	5 ans	5 171	5 144	5 119	5 095	5 074	5 057	5 043	5 033	5 026
<b>Unique</b>	Une seule fois	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA

(1) Les valeurs de rachat ne sont pas équivalentes aux primes versées car il ne s'agit pas d'un contrat de type épargne mais d'un contrat de type prévoyance. Par ailleurs, en cas de non-paiement des primes, la valeur du contrat et donc des valeurs de rachat sera réduite.

## Harmonie Mutuelle

Mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité, immatriculée au répertoire Siren sous le numéro Siren 538 518 473. Numéro LEI 969500JLU5ZH89G4TD57. Siège social : 143, rue Blomet - 75015 Paris

## MUTEX

Société anonyme au capital de 37 302 300 euros - Entreprise régie par le Code des assurances - RCS Nanterre 529 219 040  
Siège social : 140, avenue de la République - 92320 Châtillon

# NÉOBSIA CAPITAL OBSÈQUES - MUTEX - 01/07/2025

Contrat d'assurance prévoyance obsèques vie entière <sup>(1)</sup> – Tableau comparatif des cotisations <sup>(2)</sup>

Ce tableau a pour objet de comparer les différentes modalités de cotisations et n'a pas de valeur contractuelle



Exemple pour une souscription à l'âge de **60 ans** et un capital obsèques garanti de 5 000 € <sup>(3)</sup>

Type de paiement	Durée de paiement	Cotisation annuelle	Cumul des cotisations payées en cas de décès à :						
			65 ans	70 ans	75 ans	80 ans	85 ans	90 ans	95 ans
<b>Viager</b>	Jusqu'au décès	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA
<b>Temporaire</b>	25 ans	400	1 999	3 999	5 998	7 997			9 996
	20 ans	2 194	4 388	6 583	6 077				8 777
	15 ans	519	2 595	5 189					7 410
	10 ans	695	3 474						6 949
	5 ans	1 245							6 225
<b>Unique</b>	Une seule fois	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA

**Garanties incluses dans la cotisation au titre du contrat** (assistance ou autres) : versement d'un capital garanti lors du décès de l'assuré, pour régler tout ou partie des frais d'obsèques. Des garanties d'assistance sont incluses dans le contrat.

**Modalités de revalorisation ou d'indexation prévues au contrat** : revalorisation annuelle du capital obsèques, via le versement de la participation aux bénéfices. Il existe également une revalorisation du capital post-mortem. À la suite du décès de l'assuré, la revalorisation du capital intervient à compter du jour suivant la date de connaissance du décès de l'assuré par Mutex et jusqu'à la date de réception de la totalité des pièces nécessaires au paiement des prestations.

(1) Capital versé au bénéficiaire du contrat quels que soient la date du décès et le total des cotisations versées, sous réserve des carences et exclusions contractuelles.

(2) Les cotisations ci-dessus ne prennent pas en compte les garanties optionnelles non incluses dans la cotisation.

(3) Le montant de 5 000 € a été choisi à titre d'exemple car il est proche du coût moyen des obsèques en France hors marbrerie.

## Harmonie Mutuelle

Mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité, immatriculée au répertoire Siren sous le numéro Siren 538 518 473.  
Numéro LEI 969500JLU5ZH89G4TD57. Siège social : 143, rue Blomet - 75015 Paris

## MUTEX

Société anonyme au capital de 37 302 300 euros - Entreprise régie par le Code des assurances - RCS Nanterre 529 219 040  
Siège social : 140, avenue de la République - 92320 Châtillon

# NÉOBSIA CAPITAL OBSÈQUES - MUTEX - 01/07/2025

Contrat d'assurance prévoyance obsèques vie entière – Tableau comparatif des valeurs de rachat <sup>(1)</sup>

Ce tableau a pour objet de comparer les différentes valeurs de rachat et n'a pas de valeur contractuelle



Exemple pour une souscription à l'âge de **60 ans** et un capital obsèques garanti de 5 000 €

Type de paiement	Durée de paiement	Valeur de rachat au bout de :								
		5 ans	10 ans	15 ans	20 ans	25 ans	30 ans	35 ans	40 ans	45 ans
<b>Viager</b>	Jusqu'au décès	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA
<b>Temporaire</b>	25 ans	1 019	1 982	2 909	3 854	5 045	5 035	5 028	5 023	5 020
	20 ans	1 208	2 394	3 619	5 060	5 045	5 035	5 028	5 023	5 020
	15 ans	1 597	3 241	5 078	5 060	5 045	5 035	5 028	5 023	5 020
	10 ans	2 452	5 100	5 078	5 060	5 045	5 035	5 028	5 023	5 020
	5 ans	5 124	5 100	5 078	5 060	5 045	5 035	5 028	5 023	5 020
<b>Unique</b>	Une seule fois	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA

(1) Les valeurs de rachat ne sont pas équivalentes aux primes versées car il ne s'agit pas d'un contrat de type épargne mais d'un contrat de type prévoyance. Par ailleurs, en cas de non-paiement des primes, la valeur du contrat et donc des valeurs de rachat sera réduite.

## Harmonie Mutuelle

Mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité, immatriculée au répertoire Sirène sous le numéro Siren 538 518 473. Numéro LEI 969500JLU5ZH89G4TD57. Siège social : 143, rue Blomet - 75015 Paris

## MUTEX

Société anonyme au capital de 37 302 300 euros - Entreprise régie par le Code des assurances - RCS Nanterre 529 219 040  
Siège social : 140, avenue de la République - 92320 Châtillon

# NÉOBSIA PRESTATIONS OBSÈQUES - MUTEX - 01/07/2025

Contrat d'assurance prévoyance obsèques vie entière <sup>(1)</sup> – Tableau comparatif des cotisations <sup>(2)</sup>

Ce tableau a pour objet de comparer les différentes modalités de cotisations et n'a pas de valeur contractuelle



Exemple pour une souscription à l'âge de **60 ans** et un capital obsèques garanti de 5 000 € <sup>(3)</sup>

Type de paiement	Durée de paiement	Cotisation annuelle	Cumul des cotisations payées en cas de décès à :						
			65 ans	70 ans	75 ans	80 ans	85 ans	90 ans	95 ans
<b>Viager</b>	Jusqu'au décès	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA
<b>Temporaire</b>	25 ans	400	1 999	3 999	5 998	7 997			9 996
	20 ans	2 194	4 388	6 583	6 077				8 777
	15 ans	519	2 595	5 189					7 410
	10 ans	695	3 474						6 949
	5 ans	1 245							6 225
<b>Unique</b>	Une seule fois	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA

**Garanties incluses dans la cotisation au titre du contrat** (assistance ou autres) : financement de tout ou partie des obsèques grâce à un capital garanti. Ce capital est directement lié à l'une des trois formules de prestations obsèques au choix :

- Essentielle : avec un capital de 3 500 € ;
- Exigence : avec un capital de 4 500€ ;
- Sérénité : avec un capital de 6 000 €.

Notre partenaire et opérateur funéraire, La Maison des Obsèques (LMO)<sup>(\*)</sup>, veillera à la réalisation de la prestation choisie par l'assuré.

Des garanties d'assistance sont incluses dans le contrat.

Au moment du décès, le capital sera versé à concurrence du coût des obsèques :

- à La Maison des Obsèques conformément à la formule choisie<sup>(\*)</sup>
- ou à défaut à la (les) personne(s) qui en aura (auront) acquitté la facture (sur présentation de cette dernière)

**Modalités de revalorisation ou d'indexation prévues au contrat** : revalorisation annuelle du capital obsèques, via le versement de la participation aux bénéfices. Il existe également une revalorisation du capital post-mortem. À la suite du décès de l'assuré, la revalorisation du capital intervient à compter du jour suivant la date de connaissance du décès de l'assuré par Mutex et jusqu'à la date de réception de la totalité des pièces nécessaires au paiement des prestations.

*(\*) L'assuré conserve, jusqu'au dénouement du contrat, le libre choix de l'opérateur funéraire chargé de l'organisation des funérailles, y compris dans le cas où un opérateur funéraire a été désigné dans le contrat.*

(1) Capital versé au bénéficiaire du contrat quels que soient la date du décès et le total des cotisations versées, sous réserve des carences et exclusions contractuelles.

(2) Les cotisations ci-dessus ne prennent pas en compte les garanties optionnelles non incluses dans la cotisation.

(3) Le montant de 5 000 € a été choisi à titre d'exemple car il est proche du coût moyen des obsèques en France hors marbrerie.

## Harmonie Mutuelle

Mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité, immatriculée au répertoire Siren sous le numéro Siren 538 518 473. Numéro LEI 969500JLU5ZH89G4TD57. Siège social : 143, rue Blomet - 75015 Paris

## MUTEX

Société anonyme au capital de 37 302 300 euros - Entreprise régie par le Code des assurances - RCS Nanterre 529 219 040  
Siège social : 140, avenue de la République - 92320 Châtillon

# NÉOBSIA PRESTATIONS OBSÈQUES - MUTEX - 01/07/2025

Contrat d'assurance prévoyance obsèques vie entière – Tableau comparatif des valeurs de rachat <sup>(1)</sup>

Ce tableau a pour objet de comparer les différentes valeurs de rachat et n'a pas de valeur contractuelle



Exemple pour une souscription à l'âge de **60 ans** et un capital obsèques garanti de 5 000 €

Type de paiement	Durée de paiement	Valeur de rachat au bout de :								
		5 ans	10 ans	15 ans	20 ans	25 ans	30 ans	35 ans	40 ans	45 ans
<b>Viager</b>	Jusqu'au décès	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA
<b>Temporaire</b>	25 ans	1 019	1 982	2 909	3 854	5 045	5 035	5 028	5 023	5 020
	20 ans	1 208	2 394	3 619	5 060	5 045	5 035	5 028	5 023	5 020
	15 ans	1 597	3 241	5 078	5 060	5 045	5 035	5 028	5 023	5 020
	10 ans	2 452	5 100	5 078	5 060	5 045	5 035	5 028	5 023	5 020
	5 ans	5 124	5 100	5 078	5 060	5 045	5 035	5 028	5 023	5 020
<b>Unique</b>	Une seule fois	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA

(1) Les valeurs de rachat ne sont pas équivalentes aux primes versées car il ne s'agit pas d'un contrat de type épargne mais d'un contrat de type prévoyance. Par ailleurs, en cas de non-paiement des primes, la valeur du contrat et donc des valeurs de rachat sera réduite.

## Harmonie Mutuelle

Mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité, immatriculée au répertoire Sirène sous le numéro Siren 538 518 473. Numéro LEI 969500JLU5ZH89G4TD57. Siège social : 143, rue Blomet - 75015 Paris

## MUTEX

Société anonyme au capital de 37 302 300 euros - Entreprise régie par le Code des assurances - RCS Nanterre 529 219 040  
Siège social : 140, avenue de la République - 92320 Châtillon

# NÉOBSIA CAPITAL OBSÈQUES - MUTEX - 01/07/2025

Contrat d'assurance prévoyance obsèques vie entière <sup>(1)</sup> – Tableau comparatif des cotisations <sup>(2)</sup>

Ce tableau a pour objet de comparer les différentes modalités de cotisations et n'a pas de valeur contractuelle



Exemple pour une souscription à l'âge de **70 ans** et un capital obsèques garanti de 5 000 € <sup>(3)</sup>

Type de paiement	Durée de paiement	Cotisation annuelle	Cumul des cotisations payées en cas de décès à :						
			75 ans	80 ans	85 ans	90 ans	95 ans	100 ans	105 ans
<b>Viager</b>	Jusqu'au décès	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA
<b>Temporaire</b>	25 ans	532	2 661	5 322	7 983	10 644			13 306
	20 ans	548	2 741	5 481	8 222				10 963
	15 ans	602	3 010	6 020					9 031
	10 ans	755	3 774						7 547
	5 ans	1 281							6 404
<b>Unique</b>	Une seule fois	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA

**Garanties incluses dans la cotisation au titre du contrat** (assistance ou autres) : versement d'un capital garanti lors du décès de l'assuré, pour régler tout ou partie des frais d'obsèques. Des garanties d'assistance sont incluses dans le contrat.

**Modalités de revalorisation ou d'indexation prévues au contrat** : revalorisation annuelle du capital obsèques, via le versement de la participation aux bénéfices. Il existe également une revalorisation du capital post-mortem. À la suite du décès de l'assuré, la revalorisation du capital intervient à compter du jour suivant la date de connaissance du décès de l'assuré par Mutex et jusqu'à la date de réception de la totalité des pièces nécessaires au paiement des prestations.

(1) Capital versé au bénéficiaire du contrat quels que soient la date du décès et le total des cotisations versées, sous réserve des carences et exclusions contractuelles.

(2) Les cotisations ci-dessus ne prennent pas en compte les garanties optionnelles non incluses dans la cotisation.

(3) Le montant de 5 000 € a été choisi à titre d'exemple car il est proche du coût moyen des obsèques en France hors marbrerie.

## Harmonie Mutuelle

Mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité, immatriculée au répertoire Siren sous le numéro Siren 538 518 473.  
Numéro LEI 969500JLU5ZH89G4TD57. Siège social : 143, rue Blomet - 75015 Paris

## MUTEX

Société anonyme au capital de 37 302 300 euros - Entreprise régie par le Code des assurances - RCS Nanterre 529 219 040  
Siège social : 140, avenue de la République - 92320 Châtillon

# NÉOBSIA CAPITAL OBSÈQUES - MUTEX - 01/07/2025

Contrat d'assurance prévoyance obsèques vie entière – Tableau comparatif des valeurs de rachat <sup>(1)</sup>

Ce tableau a pour objet de comparer les différentes valeurs de rachat et n'a pas de valeur contractuelle



Exemple pour une souscription à l'âge de **70 ans** et un capital obsèques garanti de 5 000 €

Type de paiement	Durée de paiement	Valeur de rachat au bout de :								
		5 ans	10 ans	15 ans	20 ans	25 ans	30 ans	35 ans	40 ans	45 ans
<b>Viager</b>	Jusqu'au décès	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA
<b>Temporaire</b>	25 ans	1 164	2 185	3 005	3 728	5 028	5 023	5 020	NA	NA
	20 ans	1 247	2 391	3 470	5 035	5 028	5 023	5 020	NA	NA
	15 ans	1 529	3 087	5 045	5 035	5 028	5 023	5 020	NA	NA
	10 ans	2 328	5 060	5 045	5 035	5 028	5 023	5 020	NA	NA
	5 ans	5 078	5 060	5 045	5 035	5 028	5 023	5 020	NA	NA
<b>Unique</b>	Une seule fois	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA

(1) Les valeurs de rachat ne sont pas équivalentes aux primes versées car il ne s'agit pas d'un contrat de type épargne mais d'un contrat de type prévoyance. Par ailleurs, en cas de non-paiement des primes, la valeur du contrat et donc des valeurs de rachat sera réduite.

## Harmonie Mutuelle

Mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité, immatriculée au répertoire Sirène sous le numéro Siren 538 518 473. Numéro LEI 969500JLU5ZH89G4TD57. Siège social : 143, rue Blomet - 75015 Paris

## MUTEX

Société anonyme au capital de 37 302 300 euros - Entreprise régie par le Code des assurances - RCS Nanterre 529 219 040  
Siège social : 140, avenue de la République - 92320 Châtillon

# NÉOBSIA PRESTATIONS OBSÈQUES - MUTEX - 01/07/2025

Contrat d'assurance prévoyance obsèques vie entière <sup>(1)</sup> – Tableau comparatif des cotisations <sup>(2)</sup>

Ce tableau a pour objet de comparer les différentes modalités de cotisations et n'a pas de valeur contractuelle



Exemple pour une souscription à l'âge de **70 ans** et un capital obsèques garanti de 5 000 € <sup>(3)</sup>

Type de paiement	Durée de paiement	Cotisation annuelle	Cumul des cotisations payées en cas de décès à :						
			75 ans	80 ans	85 ans	90 ans	95 ans	100 ans	105 ans
Viager	Jusqu'au décès	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA
Temporaire	25 ans	532	2 661	5 322	7 983	10 644			13 306
	20 ans	548	2 741	5 481	8 222				10 963
	15 ans	602	3 010	6 020					9 031
	10 ans	755	3 774						7 547
	5 ans	1 281							6 404
Unique	Une seule fois	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA

**Garanties incluses dans la cotisation au titre du contrat** (assistance ou autres) : financement de tout ou partie des obsèques grâce à un capital garanti.

Ce capital est directement lié à l'une des trois formules de prestations obsèques au choix :

- Essentielle : avec un capital de 3 500 € ;
- Exigence : avec un capital de 4 500 € ;
- Sérénité : avec un capital de 6 000 €.

Notre partenaire et opérateur funéraire, La Maison des Obsèques (LMO)<sup>(\*)</sup>, veillera à la réalisation de la prestation choisie par l'assuré.

Des garanties d'assistance sont incluses dans le contrat.

Au moment du décès, le capital sera versé à concurrence du coût des obsèques :

- à La Maison des Obsèques conformément à la formule choisie<sup>(\*)</sup>
- ou à défaut à la (les) personne(s) qui en aura (auront) acquitté la facture (sur présentation de cette dernière)

**Modalités de revalorisation ou d'indexation prévues au contrat** : revalorisation annuelle du capital obsèques, via le versement de la participation aux bénéfices.

Il existe également une revalorisation du capital post-mortem. À la suite du décès de l'assuré, la revalorisation du capital intervient à compter du jour suivant la date de connaissance du décès de l'assuré par Mutex et jusqu'à la date de réception de la totalité des pièces nécessaires au paiement des prestations.

*(\*) L'assuré conserve, jusqu'au dénouement du contrat, le libre choix de l'opérateur funéraire chargé de l'organisation des funérailles, y compris dans le cas où un opérateur funéraire a été désigné dans le contrat.*

(1) Capital versé au bénéficiaire du contrat quels que soient la date du décès et le total des cotisations versées, sous réserve des carences et exclusions contractuelles.

(2) Les cotisations ci-dessus ne prennent pas en compte les garanties optionnelles non incluses dans la cotisation.

(3) Le montant de 5 000 € a été choisi à titre d'exemple car il est proche du coût moyen des obsèques en France hors marbrerie.

## Harmonie Mutuelle

Mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité, immatriculée au répertoire Siren sous le numéro Siren 538 518 473.  
Numéro LEI 969500JLU5ZH89G4TD57. Siège social : 143, rue Blomet - 75015 Paris

## MUTEX

Société anonyme au capital de 37 302 300 euros - Entreprise régie par le Code des assurances - RCS Nanterre 529 219 040  
Siège social : 140, avenue de la République - 92320 Châtillon

# NÉOBSIA PRESTATIONS OBSÈQUES - MUTEX - 01/07/2025

Contrat d'assurance prévoyance obsèques vie entière – Tableau comparatif des valeurs de rachat <sup>(1)</sup>

Ce tableau a pour objet de comparer les différentes valeurs de rachat et n'a pas de valeur contractuelle



Exemple pour une souscription à l'âge de **70 ans** et un capital obsèques garanti de 5 000 €

Type de paiement	Durée de paiement	Valeur de rachat au bout de :								
		5 ans	10 ans	15 ans	20 ans	25 ans	30 ans	35 ans	40 ans	45 ans
<b>Viager</b>	Jusqu'au décès	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA
<b>Temporaire</b>	25 ans	1 164	2 185	3 005	3 728	5 028	5 023	5 020	NA	NA
	20 ans	1 247	2 391	3 470	5 035	5 028	5 023	5 020	NA	NA
	15 ans	1 529	3 087	5 045	5 035	5 028	5 023	5 020	NA	NA
	10 ans	2 328	5 060	5 045	5 035	5 028	5 023	5 020	NA	NA
	5 ans	5 078	5 060	5 045	5 035	5 028	5 023	5 020	NA	NA
<b>Unique</b>	Une seule fois	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA

(1) Les valeurs de rachat ne sont pas équivalentes aux primes versées car il ne s'agit pas d'un contrat de type épargne mais d'un contrat de type prévoyance. Par ailleurs, en cas de non-paiement des primes, la valeur du contrat et donc des valeurs de rachat sera réduite.

## Harmonie Mutuelle

Mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité, immatriculée au répertoire Siren sous le numéro Siren 538 518 473. Numéro LEI 969500JLU5ZH89G4TD57. Siège social : 143, rue Blomet - 75015 Paris

## MUTEX

Société anonyme au capital de 37 302 300 euros - Entreprise régie par le Code des assurances - RCS Nanterre 529 219 040  
Siège social : 140, avenue de la République - 92320 Châtillon